

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission d'enquête relative aux conséquences des accords du Touquet sur l'action publique et le respect des libertés et droits fondamentaux des personnes migrantes

- Audition conjointe, ouverte à la presse, de M. Jacky Hénin, ancien maire de Calais, et de M. Damien Carême, ancien maire de Grande-Synthe 2
- Présences en réunion 14

Jeudi

9 avril 2026

Séance de 11 heures

Compte rendu n° 26

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

**Présidence de
M. Sébastien Huyghe,
*Président de la commission***



La séance est ouverte à onze heures vingt.

M. le président Sébastien Huyghe. Je souhaite la bienvenue à M. Jacky Hénin, maire communiste de Calais de 2000 à 2008 et député européen de 2004 à 2014, ainsi qu'à M. Damien Carême, maire socialiste, puis écologiste, de Grande-Synthe de 2001 à 2019, et député européen depuis 2019. Je les remercie de venir témoigner devant notre commission d'enquête de ce que fut leur expérience de maire, en première ligne pour gérer les conséquences des accords de coopération franco-britannique en matière migratoire depuis près de vingt-cinq ans. Leur parole est importante. Nous avons déjà entendu la maire de Calais, Natacha Bouchart, et l'ancien Premier ministre Bernard Cazeneuve. Nous auditionnerons encore d'autres élus, dont les présidents des conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais et le président de la région Hauts-de-France.

Je vous rappelle que l'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires impose aux personnes auditionnées par une commission d'enquête de prêter le serment de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

(M. Damien Carême et M. Jacky Hénin prêtent serment.)

M. Jacky Hénin, ancien maire de Calais. Nous vous remercions, Damien Carême et moi, de nous avoir invités à donner un avis sur une période de vie qui nous a marqués, car on ne sort pas indemne de ce que l'on voit, on ne sort pas indemne de ce que l'on vit. Invitez les deux sous-préfets de Calais avec lesquels j'ai travaillé à l'époque, Yannick Imbert et Patrick Espagnol, ils vous le confirmeront.

Les migrations ont toujours existé, des ports du nord comme de toute la France. Et la Grande-Bretagne a toujours attiré et attire toujours, pour les mêmes raisons qu'hier. En raison de son histoire d'abord, et des liens avec les peuples de son ancien empire ainsi que de sa langue, que chacun au monde essaye de parler un peu. Elle attire ensuite, car on peut y vivre sans pièce d'identité. Elle attire aussi en raison des réseaux qui y existent, réseaux amicaux, familiaux, de village, d'une part, et réseaux plus occultes des mafias qui se font de l'argent sur le dos du malheur d'autre part. Enfin, pour travailler au noir c'est le meilleur endroit en Europe. Lors des Jeux olympiques de Londres, de nombreux articles de presse ont évalué à plus de 20 % le nombre de salariés travaillant au noir pour les entreprises. C'est dire si les Anglais qui prétendent qu'ils n'ont besoin de personne ont besoin en permanence de nouveaux arrivants pour leur économie...

Il y a toujours eu des migrants à Calais. L'association « La Belle étoile » essayait, avec ses moyens, de rendre service à ceux qui étaient à la rue. Seulement, avec la guerre des Balkans, en 1999, la situation est devenue explosive. Que s'est-il passé à Calais cette année-là ? Près du magnifique parc face à l'hôtel de ville, un promoteur immobilier rénove l'ancien hospice. 150 à 200 personnes en provenance du Kosovo et souhaitant aller en Angleterre se trouvaient à la rue. Le temps devenant menaçant, ils prirent des plaques de placoplâtre sur ce chantier pour construire des cabanes. Mais le placoplâtre n'aime pas la pluie. Alors, tous les journalistes sont venus voir. Et depuis, c'est la même chose à chaque guerre. Les migrants se succèdent, et avec 1 million de déplacés au Liban, cela ne va pas s'arrêter. Et l'Angleterre attire toujours.

Cette situation, nous l'avons vécue pendant vingt-six ans. On a essayé certaines choses, on a mis fin à d'autres. À titre personnel, j'ai dit et je maintiens qu'il faut vraiment arrêter de parler « d'appel d'air ». Penser que c'est parce qu'on installe des toilettes et des

douches à un endroit que des gens auront automatiquement l'envie d'aller aux toilettes ou de prendre une douche à 9 000 kilomètres de chez eux, c'est complètement farfelu. Penser que les associations sont les adversaires de l'État quand elles n'arrivent qu'après que l'État n'a rien fait, c'est aussi une erreur. Pendant ces vingt-six années, j'ai vécu Sangatte, la première jungle, le deuxième camp à côté du camp Jules-Ferry et la suite. Et à chaque fois, quand l'État organise, donne des moyens, il le fait bien. S'il ne le fait pas, il laisse la place à d'autres. La première jungle dépendait pour moitié de fonds en provenance d'Angleterre, qui pour l'essentiel, n'étaient pas des fonds « normaux », si vous voyez ce que je veux dire. La délégation du Parlement européen venue sur place a découvert des hôtels, des restaurants, des coiffeurs – le tout financé par des gens qui voulaient faire de l'argent. Les migrants qui ont un tout petit peu d'argent veulent s'entretenir. Au fond, ce qu'ils recherchent, c'est un peu de bonheur. Dans leur pays en guerre, les bombes tombent du ciel et l'avenir est noir. Alors, on prend son courage à deux mains et on essaye d'emmener sa famille ailleurs pour vivre un peu mieux. C'est ça, la réalité.

M. Damien Carême, ancien maire de Grande-Synthe. J'ai été élu maire en mars 2001 ; les premiers exilés sont apparus à Grande-Synthe en 2002. Pourquoi ? C'est que sur notre territoire, il y a une station-service de l'autoroute qui mène à Calais. Et là, les exilés embarquaient dans les camions pour passer en Grande-Bretagne. Nous avons vu les premiers exilés après la démolition du centre de Sangatte. Tout de suite, les associations se sont mobilisées, la communauté Emmaüs, l'association Salam, des médecins de Grande-Synthe membres de Médecins du monde allaient sur le terrain voir si tout allait bien, etc. Mais ces personnes ne restaient que quelques heures, un jour au maximum, puis elles montaient dans un camion et passaient tout aussi facilement vers la Grande Bretagne. Au fil des années, on a placé des détecteurs de CO₂ et des détecteurs de mouvement sur les camions. C'était plus compliqué, donc les gens restaient un peu plus longtemps sur le territoire de la commune, quelques jours, pas beaucoup plus.

Et puis, à partir de l'hiver 2008, sont arrivés des femmes et des enfants. C'était un hiver très rude, il a fait jusqu'à -15 °C. J'étais en congé entre Noël et le Nouvel An quand la directrice d'Emmaüs m'appelle et me dit : « Damien, il va y avoir des morts si on ne fait rien ». Alors j'ai fait installer des tentes chauffées sur le terrain parce que je ne voulais pas qu'il y ait des morts de froid ou de faim sur ma commune. C'est aussi de notre responsabilité d'élus que de faire en sorte que personne ne soit à la rue, que les gens puissent garder un minimum de dignité. À l'époque, j'étais conseiller régional de ce qui s'appelait alors le Nord-Pas-de-Calais. Nous étions plusieurs maires dans la même situation, liée à la présence d'une station-service sur l'autoroute vers Calais, à Steenvoorde par exemple. Nous avons créé l'association des élus hospitaliers de la région Nord-Pas-de-Calais. Grande-Synthe avait certains moyens que nous pouvions mettre à disposition des associations, mais de toutes petites communes n'en avaient pas. La région avait donc subventionné l'achat de planches ou de toilettes à installer sur ces terrains où étaient les personnes. C'est ainsi que nous avons commencé à nous mobiliser autour de la situation migratoire.

Sur les enjeux propres à Grande-Synthe, moi je ne pouvais pas voir ces gens vivre dans l'indignité totale, et puis le maire a la responsabilité de faire appliquer le code de l'action sociale et des familles et le code de la santé publique. Il fallait donc mettre en œuvre des solutions car l'État ne le faisait pas. Jacky Hénin s'est exprimé sur l'accusation de créer un appel d'air. En 2008, quand j'ai fait installer des tentes, c'est exactement ce que le sous-préfet de Dunkerque m'a écrit : vous allez créer un appel d'air, ils vont venir en nombre et vous vous débrouillerez parce que c'est un terrain communal, nous n'interviendrons pas. C'était mon premier rapport

de force avec l'État sur le sujet, et ça ne m'a pas dissuadé d'ajouter des tentes pour séparer les hommes et les femmes, séparer les communautés à certains moments.

Voilà donc où nous en sommes. Quand on est maire, on n'est pas formé à affronter ce genre de choses, qui de toute façon ne relève pas d'une compétence municipale. Et nous avons cherché à l'époque ce qui se faisait peut-être ailleurs en Europe, en vain. Nous avons donc avancé un peu à tâtons, avec, heureusement, l'aide de nombreuses associations pour pallier les carences de l'État. Nous avons travaillé comme cela des années durant, jusqu'à la fin de mon mandat. Mais en 2026, le problème n'est toujours pas résolu.

M. le président Sébastien Huyghe. Justement, les associations étaient et sont très présentes sur le terrain. Comment l'action municipale s'articule-t-elle avec la leur ? Ensuite, quel a été l'effet de cette crise migratoire sur les habitants et les acteurs économiques locaux ? J'ai bien entendu que Grande-Synthe a installé des tentes, mais dans vos deux villes, quels autres aménagements avez-vous pu mettre en place ? Enfin, au-delà de ce qu'a dit M. Hénin sur les relations parfois un peu houleuses avec l'État, n'y a-t-il pas eu des aspects plus positifs pour travailler ensemble ?

M. Jacky Hénin. Nos deux villes sont très différentes. Grande-Synthe est une petite ville moyenne avec des moyens, Calais était une ville de 75 000 habitants avec un taux de chômage de 20 %, et même de 40 % dans les quartiers de Fort-Nieulay et Beau-Marais. Cette population en très grande difficulté qui souffre de la disparition des industries, textiles et autres, voit arriver une autre population en grande souffrance qui les renvoie à ce qu'ils sont. Il y a des cristallisations et l'enjeu devient politique. Forcément, quand des gens font le tour des cités pour dire que les Français ne touchent presque rien alors que tous les migrants perçoivent plus de 1 000 euros par mois, ça crée l'incompréhension. Alors, vous passez votre temps à ramer pour expliquer que c'est faux. Ces 1 000 euros, c'est le maximum que peut toucher un père d'une famille de six ou sept enfants dont le dossier était accepté par la commission de demande d'asile en France. Les autres n'ont rien, ils vivent de ce que peuvent envoyer leurs familles.

L'enjeu est terrible et, pour la population et les entreprises, c'est une catastrophe. Est-ce que beaucoup d'entre vous sont allés à Calais ces derniers temps ? Je n'ai jamais vu autant de barbelés militaires de ma vie, même à Chypre entre les deux zones ! Cette ville, qui a perdu son industrie traditionnelle, avait une chance dans la logistique, qui aurait offert des emplois directement accessibles à sa population, avec des formations de chauffeur poids lourds et de conducteur de Fenwick. Mais vous ne ferez jamais venir une entreprise de transport ou de logistique dans le Calaisis tant que se posera le problème de la migration : elles considèrent toutes que les migrants vont chercher à monter dans leurs camions pour aller en Grande-Bretagne. Et comme les Anglais nous ont demandé de faire le sale boulot, c'est nous qui allons arrêter les camions et faire en sorte que les chauffeurs prennent des amendes. Car enfin, les accords du Touquet, c'est ça : c'est les Anglais qui nous demandent de faire le sale boulot. Et c'est tellement bien fait qu'un jour, quand j'étais maire, à Paris, à la Gare du Nord, on m'a refusé de monter dans le train avec une délégation malienne car ce train allait jusqu'en Angleterre ! Ça a failli mal tourner.

Donc on en est là. Si les entreprises ne veulent pas venir et que les gens continuent à manquer de travail, ça reste un très gros problème. Pourtant ceux qui sont arrivés là ne sont pas un danger permanent pour la population. Ils y sont parce qu'ils veulent une autre vie, mais ils y sont dans des conditions pour le moins lamentables.

M. Damien Carême. S'agissant de notre articulation avec les associations, nous avons très vite travaillé de concert avec elles. Nous tenions des réunions régulières pour savoir quels étaient leurs besoins en vêtements, en nourriture, car même avec les collectes alimentaires dans les grandes surfaces, à un moment leurs stocks s'épuisent. Entre 2008 et 2019, date de mon élection au Parlement européen, les liens étaient très étroits. Ça n'empêchait pas quelques engueulades, mais je le répète, heureusement qu'elles étaient là. En effet, même si la municipalité est de très bonne volonté, ce n'est pas la même chose pour les personnes concernées si c'est du personnel communal qui intervient ou si ce sont des gens de la société civile. La complémentarité est précieuse.

J'ai dû faire un choix en 2015 quand, en raison du conflit dans leur pays, beaucoup de Syriens sont arrivés pour passer en Grande-Bretagne ; entre août et décembre 2015, nous sommes passés d'environ 60 personnes exilées à 2 500 ! C'est le moment où le gouvernement français a fait appel à de nombreuses villes dans le pays pour qu'elles ouvrent des structures d'accueil en raison du nombre d'arrivants. Pour nous, sur le littoral, les petits moyens n'étaient plus suffisants. Le terrain sur lequel les migrants étaient installés depuis des années n'était pas du tout adapté. L'hiver arrivait ; laisser ces gens y vivre sans toilettes, sans douche, sans rien, était simplement inhumain. J'ai donc interpellé l'ensemble de la chaîne de décision : sous-préfet, préfet, ministre de l'intérieur, Premier ministre, jusqu'au Président de la République de l'époque. Il n'y avait pas de réponse. On ouvrait alors des centres d'accueil et d'orientation, les CAO, mais le temps qu'ils soient prêts, je devais me débrouiller. Faute de réponse après quelques rendez-vous ministériels à partir de septembre 2015, comme rien n'avancait et que je ne supportais plus la situation, nous avons décidé avec Médecins sans frontières de créer un camp humanitaire. C'est que, à la différence de Calais, Grande-Synthe est une ville des années 1960. Il n'y a pas de vieux bâtiments, de locaux d'entreprises abandonnés où j'aurais pu loger ces personnes. Nous avons donc dû faire un camp, d'abord en toile, avec de petites unités parce qu'il y avait beaucoup de familles – à peu près 300 femmes et 300 enfants sur 2 500 personnes – et MSF nous avait conseillé de préserver au moins des petites unités de vie familiale.

Pour les habitants, à partir de l'été 2015 et pendant toute la période de vie du camp, j'expliquais la situation en toute transparence dans des lettres mensuelles. J'y mettais une copie des courriers que j'envoyais aux différentes autorités, je donnais les coûts. Sur un coût pour le camp de 4 millions d'euros, MSF a mis 2,5 millions. Nous avons payé la différence, avec une aide de 500 000 euros de la communauté urbaine de Dunkerque, mais aucune de l'État – ni de l'Europe d'ailleurs. J'ai pourtant cherché, mais nous avons dû nous débrouiller par nous-mêmes. Le camp a été fait selon les normes du Haut-Commissariat pour les réfugiés : douches et toilettes, accès à une machine à laver, distribution de repas pour tant de personnes. Nous avons scolarisé les enfants du camp dans les écoles de la ville, et sur ce plan, l'État a ouvert des écoles et fourni des enseignants.

Avoir organisé la rencontre entre habitants et arrivants a cassé tous les mythes, toutes les craintes que les gens pouvaient avoir sur la migration. Jacky Hénin l'a dit, il ne faut pas avoir peur de ces personnes. Entre 2002 et 2019, je tiens à le réaffirmer, dans notre commune, il n'y a eu aucun fait de délinquance sur la voie publique ou d'exaction lié à la présence de ces personnes. En fait, avoir créé ce lien entre accueillant et accueilli a permis que ça se passe bien avec la population. Je n'ai pas eu de manifestation, de courrier, de pétition, rien. Nous avons géré la situation. Il n'y avait plus de gens qui erraient dans la rue, ils étaient dans le camp ; on les voyait dans les transports, dans certains endroits, mais cela ne gênait pas plus la population.

Nous avons fait le choix d'ouvrir ce lieu d'accueil humanitaire dont la vocation n'était pas de durer ; il se réduisait en se vidant à mesure des passages en Angleterre. Et une fois que nous avions pris en charge correctement ces personnes au lieu de les laisser sur un terrain en déshérence totale, elles se sont mises à demander l'asile. À l'époque, le camp était géré par des réseaux de passeurs kurdes, car peuplé de Kurdes irakiens, iraniens et syriens uniquement. Nous n'avions pas les Érythréens et les Soudanais, nombreux à Calais. Et ceux qui demandaient l'asile en France l'obtenaient. Ce n'était pas leur choix de départ. Ils voulaient rejoindre la Grande-Bretagne, pour les raisons que Jacky Hénin a énumérées – l'histoire, la langue, une diaspora importante, l'absence de papiers d'identité et un accès plus facile au travail. Mais certains demandaient l'asile et l'obtenaient. De ce fait, le camp s'est réduit petit à petit et nous nous étions engagés à démonter les abris en conséquence.

Et puis il y a eu la fermeture définitive de la jungle de Calais en octobre 2016. Certains de ses habitants se sont rabattus sur le camp de Grande-Synthe. Alors, les problèmes ont commencé entre populations qui ne s'entendaient pas. Je l'ai appris après, car nous n'étions pas informés sur ces questions, mais partout dans le monde, dans les camps, on séparait les communautés par pays parce que ces gens pouvaient être en guerre depuis des décennies, voire des siècles. Mais quand ils sont arrivés, je n'allais pas faire le tri à l'entrée du camp. Cela a tenu quelques mois, puis en avril 2017, il y a une bagarre générale dans le camp, qui a brûlé en une nuit.

Alors, nous avons dû recommencer à zéro. Deux ou trois mois après que le camp a disparu dans les flammes, il y avait de nouveau des arrivants. Il n'y avait plus de camp, je ne pouvais pas investir dans un nouveau. J'ai ouvert un gymnase, parce que je ne voulais pas que ces gens restent dehors, et en quelques mois on s'est retrouvé de nouveau avec 700 personnes.

La coopération avec l'État ? Il n'y en a pas eu ; il n'y a pas eu d'investissement financier sur le camp. En décembre 2015, j'ai rencontré Bernard Cazeneuve dans son bureau, en présence de son conseiller spécialiste des migrations et du préfet du Nord. Je lui ai décrit la situation, j'ai dit que moi, je ne pouvais pas accepter ça, et je lui ai montré les plans du camp qu'on voulait installer. Il a conclu la réunion en disant au préfet : « faites en sorte que ça soit possible ». Donc, il ne s'opposait pas à l'existence de ce camp, mais je n'ai pas été accompagné. Nous avons monté le camp en trois mois et ce n'était pas une mince affaire. C'était une prairie à viabiliser totalement – éclairage public, adduction d'eau, bouches d'incendie, passages pour les pompiers – pour respecter les normes qu'on nous imposait. Nous avons ouvert le camp le 9 mars 2016. À partir de mai 2016, Emmanuelle Cosse est devenue ministre du logement. Elle m'a dit de lui laisser quelques mois ; Bernard Cazeneuve utilisait des logements dépendant de sa compétence pour loger des migrants, elle pensait donc obtenir quelque chose. Et effectivement, fin mai 2016, l'État, la ville et une association gestionnaire du camp choisie d'un commun accord ont signé une convention pour assumer les frais de fonctionnement du camp, frais qui sont quand même montés à 6 millions d'euros en un an, ce qui n'était pas négligeable. Mais il s'agissait d'un petit village de 2 000 personnes au départ, puis moins, jusqu'à quelques centaines d'habitants. Enfin, ils avaient l'eau, l'électricité, etc.

Il y a tellement de choses à régler que je dois dire que dans ce cas, l'État a été plutôt coopérant. Michel Lalande, ancien directeur de cabinet de Bernard Cazeneuve, est devenu préfet de région peu de temps avant qu'on signe cette convention. C'est un homme d'État humain et nous avons réussi à faire des choses très intéressantes ensemble, en tout cas tant que j'étais aux responsabilités. C'est vrai que Grande-Synthe, territoire industriel, a d'importantes ressources fiscales. Mais la désindustrialisation nous atteignait et nous en étions à 23 % de

chômage et 33 % de foyers sous le seuil de pauvreté. J'ai vraiment eu de l'admiration pour les habitants qui n'ont pas eu de réaction hostile envers les migrants. Avant même qu'on construise le camp, beaucoup de télévisions avaient montré des situations inhumaines. Des gens m'interpellaient dans la rue pour me dire : « Mais monsieur le maire, on ne peut pas laisser les gens vivre dans ces conditions », et ils me demandaient de faire quelque chose.

Cette aventure a été vraiment difficile, elle nous a coûté des nuits blanches, mais c'était une aventure humaine assez extraordinaire qu'il nous a été donné de vivre, avec la rencontre de ces personnes qui venaient de très loin après un parcours extrêmement difficile, avec la réaction admirable de la population locale qui ne s'est pas tournée contre eux. À preuve, au premier tour des élections présidentielles de 2017, le candidat de gauche, que je soutenais, est arrivé en tête, alors que dans la région Nord-Pas-de-Calais, l'extrême droite arrivait en tête. C'était, je crois, un bon sondage auprès de la population.

Mme Elsa Faucillon, rapporteure. Je vous remercie tous deux d'être avec nous aujourd'hui. Vous avez déjà répondu à notre question sur vos relations avec l'État au cours de vos mandats respectifs. Pour aller plus loin, comme maire, monsieur Hénin, avez-vous été associé aux décisions, ou consulté, sur le démantèlement de ce qu'on a appelé la jungle, et le choix d'une solution parmi celles qui s'offraient encore à ce moment-là – accueil inconditionnel, rétablissement d'un lieu fixe en dur ou éloignement ?

M. Jacky Hénin. Si vous permettez, je réponds d'abord sur les relations avec les associations. C'était, pour moi, plus difficile que pour Damien Carême. Ce que veulent les associations, ce n'est pas forcément ce que veulent les habitants. De ce fait, je me suis opposé par exemple à ce qu'on transforme les salles de sport en lieux d'accueil, parce que je ne voulais pas qu'on punisse des populations qui n'étaient pour rien dans cette situation tout en étant relativement compréhensives.

En revanche, j'ai toujours défendu fermement l'idée d'avoir des rapports forts mais amicaux avec les responsables de l'État, et je les cite de nouveau : Yannick Imbert, Patrick Espagnol. Ils appliquaient ce que l'État leur demandait, mais ils écoutaient le maire et on trouvait toujours le moyen d'avancer vers des solutions.

Mon expérience est différente de celle de mon collègue. J'étais maire avant la fermeture du camp de Sangatte. Est-ce que l'État nous associait à ses décisions ? Le maire de Calais, 75 000 habitants, c'est un petit maire de rien du tout, et on ne lui demande rien du tout. L'État décide de son côté. Juste avant la fermeture de Sangatte, Nicolas Sarkozy est venu et je l'ai vu. Je ne peux pas lui reprocher de ne pas avoir écouté ; on a discuté et il m'a demandé mon avis. Je lui ai dit qu'on faisait le sale boulot pour les Anglais, que c'était une catastrophe, que les réseaux mafieux étaient à l'intérieur du camp de Sangatte et y faisaient la police, que chaque jour il y avait un peu plus de migrants dans le centre mais aussi à l'extérieur et que ça ne pouvait pas continuer comme ça. Je me suis permis de lui dire que si j'étais à sa place, je dirais aux Anglais qu'ils aillent se faire voir et que j'allais laisser passer tout le monde. Je ne sais pas s'il m'a écouté, toujours est-il que Sangatte a fermé et que les Anglais ont laissé passer quasiment 9 000 personnes. Je ne dis pas que c'est la bonne solution et j'ai d'ailleurs dit au président que cela ne réglerait pas le problème. D'autres migrants viendraient. Mais au moins pendant un temps, cela donnerait une bouffée d'oxygène et c'est ce qui s'est passé. Bien sûr, très vite, de nouveaux conflits ont fait arriver d'autres gens – aujourd'hui, les réseaux sociaux sont omniprésents, on découvre le bout du monde en quelques secondes.

Donc non, nous ne sommes pas associés aux décisions de l'État, mais on trouve des gens de bonne composition, des serveurs de l'État qui essayent de comprendre les choses et qui font ce qu'ils peuvent. Ce n'est pas toujours évident. Parce qu'enfin, loin des yeux, loin du cœur. C'est à Calais, à Grande-Synthe que ça se passe, les gens ailleurs ne voient pas ces exilés, donc ce n'est pas leur problème.

J'ai quand même un regret comme élu local, je l'ai déjà dit devant d'autres commissions. On nous fait travailler sur l'accueil des animaux – 1,5 million d'euros pour accueillir les chiens, les chats... Les collectivités territoriales ont le droit de construire des accueils pour les animaux, mais n'ont pas le droit d'accueillir les êtres humains dans des conditions humaines. L'homme est vraiment un animal à part.

Mme Elsa Faucillon, rapporteure. Vous avez un peu évoqué l'attitude de la population devant cette situation. Au cours de mes déplacements, j'ai été surprise : d'un côté, il y avait des gens solidaires, des associations locales prêtes à aider. De l'autre – était-ce du déni, une forme de banalisation ? –, au petit matin des gens partaient au boulot en voiture en croisant des exilés trempés avec leurs enfants, des gens faisaient leur footing sur la plage même où l'on venait d'empêcher des personnes de traverser. Et une fois, à l'accueil de jour du Secours catholique à Calais, des dames retraitées qui venaient aider m'ont dit qu'elles cachaient leur engagement, parce qu'il leur arrivait d'avoir des réactions hostiles. Les réactions sont donc très diverses. Des gens nous ont dit aussi que pour eux c'était trop insupportable, culpabilisant, de voir des personnes dans une si grande misère sans savoir quoi faire, ni pouvoir agir. Avez-vous constaté des évolutions de ces attitudes pendant vos mandats respectifs ?

M. Damien Carême. En fait, ce qui pose problème à Calais, à Grande-Synthe, partout, c'est l'errance des migrants. Si l'État ouvrait suffisamment de structures d'accueil, que ces personnes vivaient dans d'autres conditions que de planter leur tente dans des endroits publics, d'occuper des parcs, on n'aurait pas ce problème.

Et puis, il y a tout le discours politique et médiatique. Un rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme de 2023 ou 2024 montrait la responsabilité des politiques et des médias dans le changement du regard sur l'autre. Aujourd'hui, si notre pays va mal, c'est à cause de la migration, si le pouvoir d'achat se casse la gueule, c'est à cause de la migration. En septembre 2017, j'ai rencontré Gérard Collomb, alors ministre de l'intérieur, qui préparait sa loi de 2018. Il m'a déclaré qu'il était hors de question d'organiser l'accueil sur tout le littoral de la Belgique jusqu'à Cherbourg, qu'il y avait une ligne de démarcation – ce sont ses mots. La philosophie de sa loi, a-t-il dit, c'était : « on va leur faire passer l'envie de venir chez nous ».

Dans un tel contexte, la vie est difficile pour les associations et certains bénévoles prennent des coups. C'est le maire de Saint-Brévin dont on brûle la voiture et la maison parce qu'il allait simplement déménager un lieu d'accueil sur sa commune ; c'est le maire de Callac menacé de mort parce qu'il allait faire un lieu d'accueil pour des personnes ayant le statut de réfugié, donc en règle avec la loi française. Bref, la réaction de la population et des associations est aussi fonction de l'accompagnement des élus sur le territoire et de l'action de la police. Pendant tout mon mandat de maire, il n'y a jamais eu un problème avec les CRS qui venaient sur le camp, parce qu'ils savaient que c'était une initiative de la ville. C'est parfois plus difficile avec certaines compagnies en fonction de leur provenance. D'autres aussi me disaient qu'ils préféraient être à Grande-Synthe qu'à Calais parce que c'était tellement plus calme, plus ouvert, les choses étaient organisées de manière différente. Mais le gros problème aujourd'hui, c'est

que les accords du Touquet, que je dénonce autant que Jacky Hénin, demandent à la France de faire le sale boulot. Et cela ne fera qu'empirer. Au Parlement européen, je suis membre de la commission des libertés civiles et j'ai suivi la préparation du pacte européen sur l'immigration et l'asile qui va entrer en application le 12 juin prochain. Excusez-moi du terme, mais la France va jouer un rôle encore plus dégueulasse envers ces populations à la place du Royaume-Uni. À un moment, il faut arrêter, surtout si l'on n'accueille pas dignement ces personnes, et voir si elles demandent l'asile ou veulent continuer à passer, puis entrevoir des solutions avec elles.

M. Jacky Hénin. Dans les rapports avec la population, il y a un peu de tout ce que vous avez évoqué. Mais au fondement, il y a cette vérité : ventre affamé n'a pas d'oreille. Quand dans une ville de 75 000 habitants, le tiers de la population vit très mal, cela ne favorise pas la compréhension des situations. Je l'ai dit, aucune entreprise ne peut venir s'implanter durablement pour offrir des emplois que les locaux peuvent occuper – pas pour créer des postes de chercheurs. Il faut aussi des emplois qui correspondent à ce qu'est la population. Or en France, il n'y a plus d'aménagement du territoire pour veiller à ce que chaque région y trouve son compte. Alors oui, il y a des conséquences, il y a des gens qui cachent leur engagement parce leurs voisins ne comprennent pas : pourquoi aller aider des gens qui ne sont pas d'ici, quand on ne peut déjà pas faire grand-chose pour ceux qui sont là ? L'élus confronté à ce genre de choses et qui doit essayer de répondre rame à contre-courant en permanence.

Quant à l'attitude de la police, les représentants de l'État et les sous-préfets de Calais que j'ai cités savaient se faire respecter. Pour être objectif, il y avait quelques problèmes avec eux comme il y en avait chez les migrants. Mais pas autant qu'il y en a eu par la suite. Pourquoi ? Cela dépend aussi des compagnies qu'on envoie, on est d'accord. Il y a des gens qui ont ancrées au corps les valeurs républicaines, d'autres beaucoup moins. Et dans ce cas, ils ont une attitude beaucoup moins sympathique : quand on lacère les sacs de couchage, quand on les gaze, quand on gaze les abris, il ne faut pas s'attendre à ce que ceux qui ont subi ça vous disent merci. Ils ne l'ont pas bonne, et d'ailleurs aucun d'entre nous n'accepterait d'être traité comme cela. Moi, je suis un adepte des valeurs de la République. La République doit être respectée, mais elle doit être respectable. Sinon, on crée les conditions de l'anarchie.

M. Marc de Fleurian (RN). Je vais revenir sur la politique d'accueil sans esprit polémique, mais il y a un désaccord politique entre nous, vous le savez. S'agissant de la politique d'accueil que vous promouvez ou que vous avez promue, je récapitule un certain nombre de faits. Le camp humanitaire de Sangatte, selon M. Hénin lui-même, était sous l'emprise des mafias. Les douches installées par la municipalité qui vous a succédé, monsieur Hénin, ont brûlé à plusieurs reprises. L'accueil de jour au centre Jules-Ferry a fini par devenir un bidonville de 10 000 personnes. À Grande-Synthe, monsieur Carême, vous avez évoqué les difficultés liées à l'accumulation, au mélange de centaines voire de milliers de gens d'origines diverses. Elles ont débouché sur des conflits menant à l'incendie du camp de la Linière que vous aviez construit. Le gymnase ouvert en 2018 a drainé jusqu'à 800 personnes et, étant saturé, a dû être évacué en 2019. Je constate donc qu'il existe un problème structurel de la politique d'accueil que vous promouvez. Vous allez peut-être me faire la réponse des communistes : on n'a pas fait assez, il faut faire plus d'accueils pour que l'accueil fonctionne, comme il faut faire plus de communisme pour que le communisme fonctionne. Là est bien sûr notre désaccord politique.

Mais nous avons des points d'accord. D'abord, les habitants de nos communes ont eu un comportement absolument admirable. S'ils ont quelque chose à dire, ils le font systématiquement dans les urnes, jamais par des réactions épidermiques, jamais de manière

conflictuelle vis-à-vis des autres êtres humains qu'ils sont amenés à côtoyer, quel que soit le statut juridique ou le statut humanitaire de ces personnes. Il faut reconnaître aussi le professionnalisme des forces de sécurité intérieure. Monsieur le maire Jacky Hénin, vous avez parlé d'actes condamnables des deux côtés, mais la façon dont vous l'avez présenté donnait l'impression que les responsabilités étaient moitié-moitié. Non, 999 fois sur 1 000, ça se passe bien, une fois sur 1 000 mal. En tout cas, au cours de nos auditions, personne n'a été capable de mentionner des procédures qui auraient abouti suite aux présumées violences « policières ». Il y a un sentiment de violence policière, mais personne n'a apporté de faits statistiques. Or il faut bien qu'on se fonde sur les faits.

M. Pierre-Yves Cadalen (LFI-NFP). Je vous remercie beaucoup tous deux d'être venus faire part de cette expérience qui est celle d'un maire, un mandat que vous avez rempli avec un certain succès, au nom de l'impératif d'humanité face à des besoins humains que les principes républicains nous appellent à respecter, tout en expliquant la situation aux populations de sorte à ne pas céder au bruit médiatique et politique qui essaie de monter les uns contre les autres.

Sur un plan plus général, vous avez parlé du « sale boulot » que nous faisons pour les Anglais dans le cadre des accords du Touquet. Mais quel sentiment vous inspire le fait que la France, dans sa politique migratoire globale, externalise le contrôle de ses frontières de la même façon que le Royaume-Uni le fait pour les siennes à Calais ? En tant que membre de la commission des affaires étrangères, je constate qu'il existe un accord entre l'Union européenne et la Tunisie, que nous payons largement, pour externaliser nos frontières. Les migrants y sont maltraités, comme ils le sont aussi en Turquie, pays auquel nous versons des millions. Vous nous dites, implicitement, qu'on pourrait revoir les accords du Touquet car ce n'est pas à nous de gérer la frontière anglaise. Si l'on voulait appliquer cette logique jusqu'au bout, ce n'est pas non plus à la Turquie, à la Tunisie, à la Libye ou à je-ne-sais-quel autre pays de s'occuper de la gestion des frontières françaises. Je souhaite que cet aspect soit pris en compte dans la réflexion de notre commission et éventuellement, madame la rapporteure, que soit mentionnée dans le rapport cette articulation entre l'aide apportée sur la frontière anglaise et l'externalisation plus générale des frontières européennes – et donc françaises.

Mme Stella Dupont (NI). Messieurs les anciens maires, je vous remercie pour l'action que vous avez menée dans vos communes, à un moment où il n'y avait rien. Vous avez eu beaucoup de courage avec vos équipes, avec vos agents, avec les habitants, pour agir.

Je suis allée à de nombreuses reprises à Calais, moins à Grande-Synthe. J'ai pu constater que, dans le cadre du plan Grand Froid, l'État a mis en place une structure sécurisée. Bien gérée, elle garantit des conditions de base pour assurer la dignité. Ces effets positifs s'appliquent sur des périodes extrêmement courtes. Pourquoi pas sur une période plus longue, voire tout au long de l'année ? Ce n'est pas une structure unique, il en faut d'autres de ce type. Mais l'important est qu'elles soient extrêmement bien gérées comme l'État le fait sur le plan Grand Froid. Qu'en pensez-vous ?

Ensuite, avec votre longue expérience de terrain, quel est votre regard sur les grandes évolutions que vous avez constatées ces dix dernières années en matière d'accès des exilés sur vos territoires et quelles sont vos préconisations ?

M. Jacky Hénin. Je vous réponds d'abord sur l'hébergement par grand froid. Avec la fermeture du centre de Sangatte, de nombreuses personnes se trouvaient de nouveau à la rue. Les représentants de l'État m'ont dit qu'ils pouvaient obtenir des places en Cada, les centres

d'accueil des demandeurs d'asile. J'ai dit que cela n'allait pas régler le problème. Ils m'ont dit : « c'est vrai, mais au moins on va pouvoir accueillir les gens. » L'État a réservé des places en Cada un peu partout, engagé des traducteurs, des compagnies de bus. Cela a fonctionné, ceux qui avaient trop froid sont montés dans les bus pour aller se mettre à l'abri. Et c'était une très bonne initiative de la République. Mais dès que les gens se sont retapés, qu'il a fait un peu plus chaud, ils sont revenus, même à pied.

Ces personnes ne veulent pas rester en France. Quelques-unes seulement demandent l'asile en France et l'obtiennent. Mais au fond, elles veulent absolument aller en Angleterre. Et à Calais, on voit les côtes anglaises. On se dit qu'il y a quelques kilomètres, à peine 32 kilomètres. Et le sentiment que c'est vraiment tout près fait naître un mirage. Alors, s'il fait beau, les gens mettent à l'eau des bateaux pneumatiques, ils croient y être en cinq minutes. Mais ça ne marche pas comme ça et aujourd'hui, beaucoup de gens meurent. Donc oui, il faut trouver le moyen de protéger les gens, mais non, ça ne règle pas le problème.

Nous faisons la même chose que les Anglais, dit M. Cadalen. Oui. Seulement, la vie humaine n'est pas un jeu de Monopoly où celui qui a l'argent paye pour être tranquille. Pour le littoral du Nord-Pas-de-Calais, l'Angleterre donne bien des fonds à l'État français qui a négocié un accord. Mais ces fonds ne couvrent pas ce que cela coûte. Et cela ne compense pas le discrédit qui nous atteint et qui fait qu'aucune entreprise de logistique ne veut s'implanter à Calais. Même la SNCF, premier transporteur routier en France, n'a pas d'entrepôt sur la zone de Mi-Voix pour stocker les matériels qui devront être envoyés par le tunnel ou par le port, alors qu'il y a des hectares de terrain disponibles. Alors, si la SNCF n'y est pas avec les moyens dont elle dispose, pourquoi les autres viendraient-ils ? C'est un problème de fond et ce n'est pas un peu d'argent qui va le régler.

Seulement, il ne faut pas considérer que la France est responsable ; le problème doit se traiter à Bruxelles avec la participation de chaque État. Et celui qui doit traiter le problème à sa frontière doit être couvert par Bruxelles et non laissé seul dans la difficulté. Voilà ce qu'il faut se dire. La France a beau être un grand pays, elle a aussi ses problèmes et les autres doivent participer parce qu'ils sont bien contents de laisser monter tout le monde dans les trains.

Monsieur de Fleurian, je vais vous répondre avec l'avantage du recul de vingt-six ans d'expérience sur ce sujet traumatisant. Pendant ce temps, on a tout vu : on fait, on ne fait pas... On fait, on accueille : les populations convenablement traitées sont relativement apaisées, peuvent se laver, manger dans des conditions acceptables, être suivies par des médecins sans que ça coûte beaucoup plus cher que ce qui se fait déjà. On ne fait pas : ils sont un peu moins nombreux, mais c'est la pagaille ; ils essayent de se loger partout, dans les huttes de chasse et les chasseurs viennent trouver le maire pour dire que leurs huttes sont détruites, dans les cabanes de jardins ouvriers et on vole les outils, dans les bosquets où ils sont pourchassés. Alors ils deviennent de plus en plus vindicatifs, c'est normal ; ça ne fait pas du bien de prendre un coup de matraque.

C'est un « sentiment » dites-vous. Je vais vous donner à réfléchir. Avant, il y avait beaucoup moins de plaintes de femmes pour violences conjugales. Depuis que l'État français a décidé de faire en sorte que dans les commissariats, on accueille mieux celles qui sont battues, on parle d'une explosion. Cela ne veut pas dire qu'il y a plus de femmes battues, cela veut dire qu'avant, elles ne le disaient pas. Alors, imaginez : vous ne parlez pas français. Il fait noir. Vous prenez un jet de gaz lacrymogène dans les yeux, et quatre ou cinq coups de matraque. Vous allez porter plainte où et contre qui ? Dites-le-moi. Je le répète, il y a des gens dans les forces de l'ordre qui font admirablement bien leur travail. Ils n'ont même pas sorti la matraque, ils ont

fait partir les migrants. Il y en a d'autres qui font autrement. C'est leur problème. Mais c'est aussi le devoir de la République de rappeler à chacun son devoir. Ça a été fait régulièrement, j'ai vu encore deux ou trois interventions des ministères.

Avec le recul, je me dis qu'on ne peut pas laisser traiter les gens moins bien que les animaux. Pour le chien recueilli, nourri, vacciné, dans un chenil entretenu, c'est nous – c'est la collectivité – qui payons, vous verrez les subventions qu'on donne à la Ligue de protection des animaux à Calais. Il n'y a rien à redire là-dessus. Mais traiter comme cela les animaux et traiter moins bien les êtres humains, ce n'est pas possible. Et enfin, il faut moins de ventes d'armes et moins de guerres. En ce moment, avec les États-Unis et Israël qui bombardent, il y a 1 million de déplacés au Liban. Certains ont de la famille en Angleterre. Ils vont essayer de la rejoindre, il n'y a pas l'ombre d'un doute.

Mme Stella Dupont (NI). Si vous le permettez, monsieur le président, je vais préciser ma question. À propos du plan Grand Froid, je ne faisais pas référence à l'hébergement dans les Cda, mais au grand hangar à proximité du littoral. Cela m'a semblé porter ses fruits.

M. Damien Carême. Les élus locaux ne sont pas responsables de la politique migratoire, mais ils héritent de la défaillance totale de l'Europe et de la France dans ce domaine. Et quand ils se retrouvent avec ce type de populations sur leur commune, ils doivent agir parce que les codes les y obligent. Combien de fois des maires ont été condamnés parce qu'ils n'ont pas mis de douche, de point d'eau à disposition ! Les tribunaux administratifs le rappellent sans arrêt, ils doivent respecter les codes. Ce n'est donc pas par plaisir, mais par nécessité qu'ils prennent des mesures pour que ces personnes soient accueillies dignement. Alors, qu'on ne mette pas en cause les élus locaux « rêveurs » sur la situation migratoire.

Cela étant, le débat a lieu au niveau européen et les élus locaux doivent en assumer les conséquences. De nombreux maires que je vois me disent que ce n'est pas leur rôle, mais celui de l'État. Je leur réponds que, quand les habitants voient les tentes dans le parc du centre-ville, ils disent que c'est la faute du maire, pas que c'est la faute du ministre ou du commissaire européen qui ne sait pas gérer. Alors voilà, les élus locaux doivent s'engager.

D'un autre côté, on ne peut pas se cacher que même si on a multiplié les moyens humains et matériels mis à disposition à Calais, quand on voit ce qu'est devenue cette ville... Le budget de Frontex est passé de 300 millions à 1,4 milliard et va passer à 3 milliards, mais il n'y a jamais eu autant d'arrivées sur le territoire européen, ni autant de passages de la France vers la Grande-Bretagne. Donc la dissuasion telle qu'elle est pratiquée ne marche pas.

Il y a d'autres politiques à mettre en œuvre. Nous aurons encore des désaccords, notamment sur les politiques de développement, les politiques par rapport aux conflits, le Liban, tout le Proche-Orient aujourd'hui, mais aussi le Soudan et ailleurs. Il y a trois raisons pour que des gens quittent leur pays : les conflits, la pauvreté et le changement climatique. On en est quand même un peu responsables, mais on n'y travaille pas. Alors il faut assumer les conséquences de nos actes. Oui, la France fait le boulot et l'Europe joue un sale jeu en externalisant ses frontières. Avec les textes adoptés récemment, l'Europe se lave les mains du droit d'asile, puisqu'on sous-traite à des pays tiers. Dans certains de ces pays tiers, la Tunisie et bien d'autres, les droits humains sont loin d'être respectés. Au niveau européen, nombre de rapports parlementaires mettent l'accent sur le non-respect de l'État de droit dans nombre de ces pays. On passe quand même des accords pour qu'ils gardent les exilés sur leur territoire. C'est vraiment gravissime, l'Europe perd ses valeurs fondamentales.

Le plan Grand Froid a montré que quand on organise l'accueil, ça fonctionne. Mais il faut multiplier les lieux, pas concentrer les personnes à un même endroit. C'est compliqué. Quand j'ai créé un camp, je n'avais pas le choix. J'avais 2 500 personnes sur ma commune, je n'allais pas les disséminer, et de toute façon aucun de mes collègues maires ne voulait organiser de l'accueil sur son territoire. Donc oui, il faut que l'État prenne les gens en charge et ne les éloigne pas trop loin, parce qu'ils reviendront. Ils ont fait des milliers de kilomètres pour venir là, on ne va pas leur dire de repartir 400 kilomètres en arrière. Quand l'accueil est à échelle humaine, on peut entamer un travail, pour voir quelle est leur situation, régulière ou pas, et si on peut les persuader de demander l'asile.

La situation de l'accueil n'évolue pas dans le bon sens. Sur l'ensemble du littoral, les migrants sont pourchassés ; ils sont invisibilisés mais ils sont toujours là. Il y a deux semaines, une bénévole qui prépare des repas deux fois par semaine pour une association depuis vingt-quatre ans m'a dit qu'ils font 1 000 rations et qu'elles partent toutes. Autrement dit, si les migrants sont éparpillés et moins visibles, ils sont toujours aussi nombreux, quels que soient les moyens mis en œuvre.

Puisqu'on nous demande notre avis sur l'avenir, les accords du Touquet ne servent à rien, il faut les suspendre. Ce matin encore, il y a eu quatre morts en Manche à hauteur de la commune d'Équihen, près de Calais. Auparavant, des migrants mouraient en Méditerranée ; maintenant, c'est aussi dans l'Atlantique entre les Canaries et le continent africain, et malheureusement de plus en plus dans la Manche depuis 2015. Les accords du Touquet n'ont plus lieu d'être et les fonds Sandhurst qui arrivaient à échéance n'ont été prolongés que pour deux mois parce que ce traité est, je pense, en cours de révision. Je ne vois pas quel est l'intérêt de la France de retenir les migrants à la frontière. Laissons le Royaume-Uni s'en occuper. Cela donnera peut-être une bouffée d'air au littoral et à Calais dans les années qui viennent.

M. le président Sébastien Huyghe. Je vous remercie pour votre disponibilité et pour vos réponses.

La séance s'achève à douze heures vingt-cinq.

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Pierre-Yves Cadalen, Mme Stella Dupont, Mme Elsa Faucillon,
M. Marc de Fleurian, M. Sébastien Huyghe

Excusés. - M. Charles Fournier, M. Jonathan Gery, M. Philippe Gosselin